



Fiche thématique

Le projet européen COASTGAP (2013-2014)



Gouvernance côtière et politiques d'adaptation en Méditerranée

Ce projet a été déposé dans le cadre de l'appel à projets du **programme Med capitalisation**.

Le projet a duré **de juillet 2013 à fin 2014**.

Objectifs du projet

Le projet COASTGAP visait à **capitaliser les « meilleures pratiques »** issues des projets MED concernant les **politiques d'adaptation et de gouvernance des zones côtières méditerranéennes contre les effets des changements climatiques**. COASTGAP prévoyait la mise en commun des résultats de plusieurs projets, dont le projet COASTANCE, le projet Beachmed-e et le projet Interreg IIIB, **pour transférer les résultats de la recherche appliquée au réseau d'acteurs opérationnels sur le littoral**.

Il s'agissait en particulier :

- **d'actions d'amélioration de la gestion des zones côtières** (recommandations concernant l'utilisation d'outils et méthodes afin d'anticiper les risques littoraux (cartes, logiciels, protocoles, règles, lois...), réalisation d'études de faisabilité, élargissement des réseaux de partenaires, définition de plans d'action conjoints pour la gestion de la protection des côtes.)
- **Approche macro-projet** issue de la Charte de Bologne, signée en mai 2013 par le Département avec de nombreuses collectivités méditerranéennes, pour porter et promouvoir auprès des instances européennes une volonté commune de lutte contre les effets du changement climatique sur nos côtes.
- **Test de la transférabilité des méthodologies** issues des résultats obtenus dans les précédents projets MED

L'objectif de COASTGAP était de **permettre aux administrations chargées de la gestion des zones côtières d'organiser leurs actions** afin de s'adapter aux risques de l'érosion et de la submersion en raison du changement climatique.



Actions déployées par le Département de l'Hérault

Dans ce cadre le Département a porté les actions suivantes :

- **Structuration de l'information littorale** au sein de l'observatoire départemental et valorisation des acquis des projets européens antérieurs,
- **Partage et mise à disposition de l'information littorale** aux acteurs de la GIZC sur les côtes sableuses du Golfe du Lion,
- **Plan de communication** autour de la promotion du schéma de mise en valeur du littoral de l'Hérault.

Budget

- Budget total du projet : 1 360 000 €
- Département de l'Hérault : 100 000 €
- Financement européen : 75%

Les partenaires

- La Région du Latium (chef de file)
- La Région d'Emilie-Romagne
- Le Département de l'Hérault
- La Région d'Est-Macédoine et Thrace
- L'administration décentralisée de Crète
- La Région de Toscane
- La Région de Ligurie
- Le Ministère des Communications et travaux de Chypre
- L'Université Pablo Olavide de Séville
- L'Institut portuaire d'études et coopération de la Communauté de Valencia
- L'Agence de développement régional de Split Dalmatie
- L'Agence de développement régional du Comté de Dubrovnik
- L'Université autonome de Barcelone
- Le Centre d'études techniques maritimes et fluviales
- L'Université Christian-Albrechts de Kiel.



Contexte de la mise en place du projet

Le recul des côtes est un phénomène naturel que l'on observe partout à l'échelle mondiale et qui, à certains endroits, s'aggrave sous l'impact des aménagements touristiques trop proches de la mer et des effets liés au changement climatique.

Le littoral méditerranéen est identifié par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) comme un « Point chaud » : risque de submersion, d'érosion côtière et de dégradation des sols aggravée par la concentration des populations et des activités dans les zones côtières.

Classé parmi les 26 départements côtiers à risque, l'Hérault est cité comme étant potentiellement l'un des plus vulnérables. Une étude interministérielle réalisée par l'ONERC (Observatoire National sur les Effets du Réchauffement Climatique) évalue le coût des impacts du changement climatique et de l'adaptation en France, tous domaines confondus. En Languedoc-Roussillon, les dégâts provoqués par les risques côtiers (érosion et submersion marines) sont estimés entre 15 et 35 milliards d'euros à l'horizon 2100 en l'absence d'intervention significative, dont près de la moitié de ce montant pour le seul département de l'Hérault. L'anticipation de ces mutations et une action coordonnée sont indispensables pour adapter les territoires littoraux.



Le programme MED

Le Programme MED représente un outil significatif pour permettre des échanges entre les pays de la Méditerranée, au service d'une Europe solidaire. Au regard des acquis du programme, la capitalisation des principales activités de coopération est apparue primordiale. Les appels à projets Med capitalisation mettent en commun les différentes réalisations dans l'espace méditerranéen pour construire un processus de transformation de la connaissance scientifique en information utilisable pour les gestionnaires.